



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Lumière intelligente et
solutions d'éclairage durables
Auvergne-Rhône-Alpes



25, rue de Tourvielle 69322 LYON CEDEX 05

Erasmus+
LE PROGRAMME EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION
LA FORMATION LA JEUNESSE ET LE SPORT

Métiers de
l'Energie, de la Lumière
et du Numérique

Annexe 1. Les formations après un bac général

Que faire après un bac général ?

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/que-faire-apres-le-bac/que-faire-apres-un-bac-general>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.1 Les Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) : + de 120 spécialités

- Des études en 2 ans en lycées (lycées agricoles pour les BTSA) ou écoles privées.
- Formation sélective. Le rythme de travail est soutenu (environ 30 h de cours par semaine).
- Pas de dépaysement majeur par rapport à l'année de terminale, mais l'accent est mis sur la professionnalisation dans un domaine (8 à 16 semaines de stage en plus des cours théoriques et des TP).
- Le diplôme correspond à une cible professionnelle précise répondant aux besoins des entreprises.
- Poursuite d'études possible en licence professionnelle, en licence ou en Grandes écoles sur concours spécifiques.
- Formations par la voie scolaire ou en apprentissage
- Les BTS ont vocation à accueillir en priorité des bacheliers professionnels et technologiques
- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filières-d-etudes-superieures/les-bts-brevet-de-technicien-superieur>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.2 Les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) : + de 24 mentions

- Des études en 3 ans dans un IUT (Institut universitaire de technologie)
- La formation est sélective. Le rythme de travail est soutenu (entre 35 et 40 heures de cours par semaine).
- Objectif : atteindre la polyvalence dans un domaine professionnel.
- Le diplôme permet l'accès direct à l'emploi (22 à 26 semaines de stage en entreprise en plus des cours magistraux, des TD et des TP) comme la poursuite d'études.
- Candidature via paroursup
- Des poursuites d'études en master ou Grandes Écoles dans le cadre d'admissions parallèles.
- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-but-bachelors-universitaires-de-technologie>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.3 Les licences universitaires : + de 50 mentions

- Des études en 3 ans à l'université (L1, L2, L3)
- La formation est non sélective. Autonomie et organisation personnelles importantes (20 à 30 heures de cours par semaine).
- Chaque mention de licence comporte néanmoins une capacité d'accueil limitée
- Des parcours définis par chaque université
- Objectif : entrer en master (M1 puis M2)
- Candidature et admission via parcoursup
- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filierees-d-etudes-superieures/les-licences>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.4 Les DEUST et les licences professionnelles

➤ Les Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

- Des études en 2 ans à l'université
- La formation est sélective. Il existe 110 mentions de DEUST qui s'adaptent aux marchés locaux de l'emploi (8 à 10 semaines de stage en entreprise)
- Le diplôme permet l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études en licence professionnelle
- Candidature via paroursup

▪ Pour en savoir plus :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-deust>

➤ Les licences professionnelles

- en 3 ans après le bac, à l'université, en école privée, au CFA ou en lycée.
- La formation est sélective. Il existe 173 mentions de licence pro.
- Possibilité d'intégration en L2 ou L3 selon le niveau à l'entrée en formation. Rythme intensif avec projet tutoré, stage, TD-TP
- Candidature via paroursup
- L'entrée dans la vie active est possible directement après le diplôme.
- Une poursuite en master ou en Grandes Écoles peut être envisagée.

▪ Pour en savoir plus :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-licences-professionnelles>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.5 Les formations Bac+2 ou Bac+3 en écoles spécialisées

- Arts (Exemple : Diplôme national d'art)
 - Commerce et Gestion (Exemple : DCG)
 - Paramédicales (Exemple : Diplôme d'État d'infirmier)
 - Secteur Social (Ex. : Diplôme d'État d'Assistant de service social)
-
- Des études en 2 ou 3 ans en Écoles spécialisées ou en lycée débouchant sur un diplôme reconnu sur le marché du travail ou un Diplôme d'État.
 - Candidature et admission via Parcoursup et/ou concours spécifiques d'accès



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.6 Les formations Bac+5 et + en écoles spécialisées

- Arts et Patrimoine (Exemple : Diplôme supérieur des arts appliqués)
 - Architecture (Exemple : Diplôme d'Etat d'architecte, formation d'architecte d'intérieur)
 - Audiovisuel et cinéma (diplômes spécifiques aux écoles)
 - Commerce et Management (Exemple : MBA)
 - Ingénieurs (diplômes d'ingénieurs)
 - Institut d'Etudes Politiques (Master IEP)
 - Journalisme (diplômes propres aux écoles)
 - Paramédical (certificat de capacité d'orthophonie)
 - Vétérinaire (DE de docteur vétérinaire)
-
- Des études en 5 ans ou + débouchant sur un diplôme reconnu sur le marché du travail ou un diplôme d'Etat
-
- Candidature via parcoursup et/ou concours d'entrée



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.7 Les Classes Préparatoires Littéraires aux Grandes Ecoles (CPGE)

CPGE en vue des Concours des ENS (Ulm, Lyon, Paris-Saclay), école nationale des Chartes, Saint-Cyr, écoles supérieures de commerce, IEP...

- **Prépa Lettres (littérature / sciences humaines / langues) : Bac général**

2^e année Lettres Ulm ou Lettres Lyon.

- **Prépa LSS : Lettres et Sciences Sociales : Bac général**

(mathématiques / sciences économiques et sociales / histoire / littérature / langues)

- **Prépa Chartes (histoire / littérature / latin) : Bac général**

Prépare notamment l'entrée à l'école des Chartes et à l'école du Louvre

- **Prépa Saint-Cyr Lettres (littérature / sciences humaines / langues / EPS / mathématiques) : Bac général**

Prépare le concours Lettres de l'école spéciale militaire (ESM) de Saint Cyr

- **Prépa Arts et design (arts / lettres / histoire) : Bac général ou STD2A**

Concours design de l'ENS Paris-Saclay, Écoles nationales supérieures d'art, Écoles d'arts appliqués

- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-cpge-classes-preparatorioires-aux-grandes-ecoles/les-prepas-litteraires>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.8 Les Classes Préparatoires Economiques & Commerciales aux Grandes Ecoles (CPGE)

CPGE en vue des concours communs BCE et Ecricome rassemblant de nombreuses écoles de commerce, ENS Paris-Saclay en économie-gestion, École nationale de la statistique et de l'administration économique, Saint Cyr, CELSA, certains IEP...

- **Prépa ECG (économique et commerciale voie générale) : Bac général**
Sciences économiques et sociales / mathématiques / sciences humaines / lettres / langues
- **Prépa ECT (économique et commerciale voie technologique) : Bac STMG**
- **Prépa D1 mène notamment à l'ENS Rennes (droit, économie, management) : Bac général ou STMG**
- **Prépa D2 mène notamment à l'ENS Paris-Saclay (économie et gestion) : Bac général ou STMG**
- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-cpge-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles/les-prepas-economiques-et-commerciales>



A1. Les formations après un bac général

A1.9 Les Classes Préparatoires Scientifiques aux Grandes Ecoles (CPGE)

CPGE en vue des Concours Mines Ponts, Centrale Supélec, Polytechnique, Cesi, Epita-Ipsa-Esme, INP, Travaux publics, Arts et Métiers, INSA, ENS, Saint-Cyr, Écoles nationales vétérinaires...

- **Prépa BCPST** : Biologie chimie physique et sciences de la terre (Concours des écoles vétérinaires et d'agronomie) : **Bac général**
- **Prépa MP2I** : Mathématiques physique ingénierie et informatique 2^e année MP, MPI ou PSI : **Bac général**
- **Prépa MPSI** : Mathématiques physique et sciences de l'ingénieur 2^e année MP ou PSI : **Bac général**
- **Prépa PCSI** : Physique chimie et sciences de l'ingénieur 2^e année PC ou PSI : **Bac général**
- **Prépa PTSI** : Physique technologie et sciences de l'ingénieur 2^e année PT ou PSI - **Bac général**
- **Prépa TB** : Technologie biologie **Bac STAV ou STL**
- **Prépa TPC** : Technologie et physique chimie - **Bac STL**
- **Prépa TSI** : Technologie et sciences industrielles - **Bac STI2D ou STL**

- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filières-d-etudes-superieures/les-cpge-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles/les-prepas-scientifiques>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.10.1 Les Etudes de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie)

Pour accéder aux études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie, les lycéens doivent suivre le PASS (parcours d'accès spécifique santé) ou une L.AS (licence avec option accès santé) à l'université et réussir aux sélections organisées à l'issue.

Les études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (chirurgie dentaire) ou pharmacie sont accessibles après 1, 2 ou 3 années d'études supérieures à l'université. Les lycéens ont le choix entre deux parcours : le PASS (parcours d'accès spécifique santé) ou une L.AS (licence avec option accès santé).

Certains de ces parcours permettent aussi de candidater en IFMK (institut de formation en masso-kinésithérapie) ou dans une moindre mesure dans d'autres formations paramédicales (par exemple ergothérapie, pédicure-podologie, soins infirmiers, etc.). Pour savoir à quelles filières de santé prépare chaque parcours, il faut se renseigner auprès des universités et sur les fiches formations de Parcoursup.

Le nombre de places offertes aux étudiants dans chacune des filières de santé, appelé "capacité d'accueil", est défini par les universités en accord avec les agences régionales de santé. Comme les candidats sont nombreux, l'accès est très sélectif.

- **Pour en savoir plus :**

<https://www.onisep.fr/formation/les-principaux-domaines-de-formation/les-etudes-de-sante>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.10.2 Les Etudes de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie)

➤ Le PASS (parcours d'accès spécifique santé) : Majeur santé + Mineure dans un autre domaine

Proposé dans les universités ayant des facultés de santé, le PASS est une licence comprenant :

- une majeure d'enseignements en santé (sciences fondamentales et sciences humaines et sociales du domaine de la santé)
- une mineure qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (par exemple, option droit, biologie, langues, etc.) ; des cours d'anglais ; des modules pour découvrir les métiers de la santé ; une préparation aux épreuves permettant de candidater en santé.
- Si l'étudiant valide son année de PASS et suivant son classement, il peut être admis dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie).
- S'il n'est pas admis en santé, il peut poursuivre en 2^e année de la licence correspondant à son option et, s'il le souhaite, recandidater aux études de santé après avoir validé au moins 1 année supplémentaire (par exemple en fin de L2).
- S'il ne valide pas le PASS, il ne peut pas redoubler cette année et doit se réorienter via Parcoursup sauf en licence santé (PASS ou L.AS). Il pourra candidater à nouveau aux études de santé en 2^e année de licence avec accès santé.

▪ Pour en savoir plus :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/parcours-d-acces-specifique-sante>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Lyon Ouest

A1. Les formations après un bac général

A1.10.3 Les Etudes de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie)

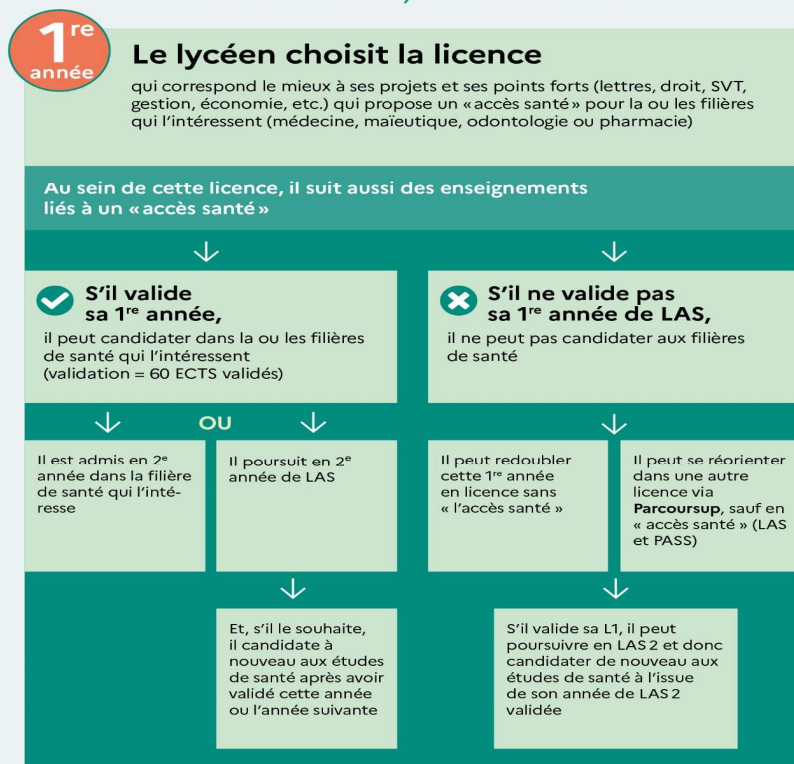
➤ Les L.AS (licences avec option accès santé)

- Proposées dans des universités ayant des facultés de santé ou non, les L.AS sont des licences comprenant :
 - une majeure d'enseignements correspondant à la discipline choisie (par exemple, droit, biologie, mathématiques, lettres, etc.), discipline qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts ;
 - Une mineure liés à l'option santé qui apportent les compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé ; des cours d'anglais ; des modules pour découvrir les métiers de la santé ; une préparation aux épreuves permettant de candidater en santé.
- Si l'étudiant valide sa 1^{re} année de licence, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie).
- S'il n'est pas admis en santé, il peut poursuivre en 2^e année de sa licence et, s'il le souhaite, recandidater aux études de santé après au moins 1 année supplémentaire (par exemple en fin de L2).
- S'il ne valide pas sa 1^{re} année, il ne peut pas candidater aux études de santé. Il peut redoubler cette 1^{re} année de licence sans l'accès santé. Il peut se réorienter via Parcoursup sauf en licence santé (PASS ou L.AS).

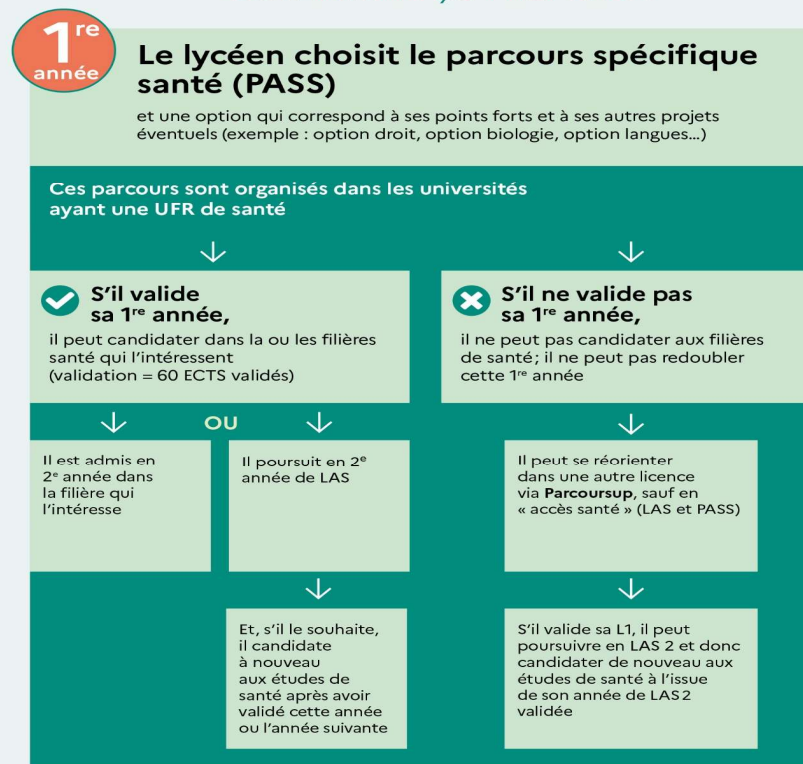
Accès aux études de santé : deux voies offrant chacune deux chances

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

Une licence avec un « accès santé » (LAS) Comment ça marche ?



Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS) Comment ça marche ?



À savoir : Si l'étudiant valide sa 1^{re} année (PASS ou LAS1), il peut également être admis en 1^{re} ou 2^e année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

Deux voies sont possibles : **PASS** ou **LAS**.

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

Une licence avec un « accès santé »

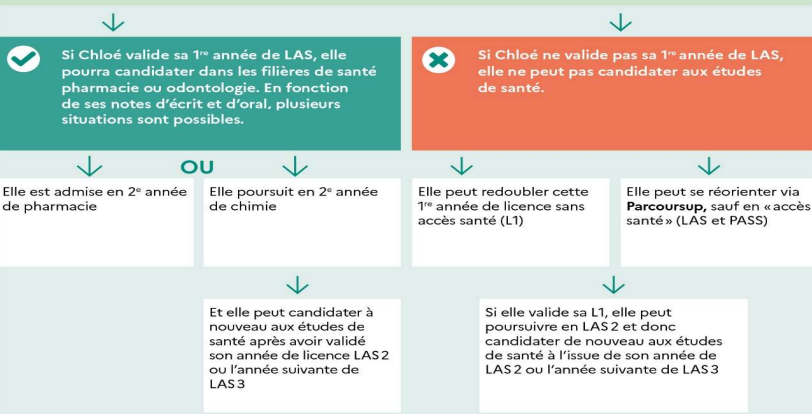
Chloé aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.

LAS



Elle vérifie sur Parcoursup que la LAS qu'elle choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à un « accès santé ».



Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline

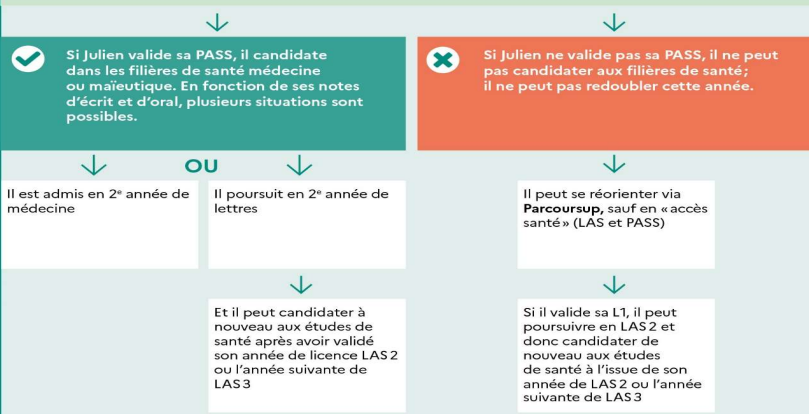
Julien aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.

PASS



Il vérifie sur Parcoursup que le PASS qu'il choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Il choisit, dans une université ayant une UFR de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels.



A savoir : Si Chloé et Julien valident leur 1^{re} année (PASS ou LAS1), ils peuvent également être admis en 1^{re} ou 2^e année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations.